C'est mardi 3 juin, à 2 heures, que commencera ce divertissement militaire qui a obtenu à Lille, les années précédentes, la vogue la plus grande et la plus justifiée.

Prix du cheval claqué, à 2 heures. — Un Whip au 1er. — Un panier de champagne au 2e, pour sous-officiers montant des chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée.

Distance, 2,500 mètres environ, 15 obstacles.

Prix de la Tape, à 2 heures 1/2. — Un Whip au 1er. — Un panier de champagne au 2e, pour sous-officiers montant des chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée.

Distance, 2,500 mètres environ, 15 obstacles.

Prix du premier bain, à 3 heures. — Un objet d'art ajouté à une poule de 10 fr. au premier. — Le deuxième retire son entrée. — Pour gentlemen qualifiés pour le prix de haies du concours hippique du mardi 27 mai.

Distance, 1,200 mètres, deux haies.

Prix des dames, à 3 h. 1|2 — Un objet d'art ajouté à une poule de 20 fr. au 1er. — Le 2e retire son entrée. — Un souvenir au 3e, pour officiers montant des chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée.

Distance, 2,500 mètres environ, 15 obstacles.

Grand prix de clôture, à 4 heures. — Un objet d'art ajouté à une poule de 25 fr. au 1er. — Le 2e retire son entrée.—Un souvenir au 3e, pour gentlemen et officiers montant des chevaux de toute espèce et de toute origine.

Distance, 2,500 mètres environ, 15 obstacles.

Le parcours sera montré le mardi 3 juin, à 9 heures du matin. — Les engagements seront reçus jusqu'au moment des courses par le capitaine-instructeur du 19e chasseurs.

Pour chaque course le parcours aura lieu d'obstacles en obstacles ; les drapeaux rouges seront laissés à droite et les jaunes à gauche. Les prix seront remis aux vainqueurs après la dernière course.

Les voitures se rangeront le long du fossé des fortifications.

Exposition d'horticulture au Palais-Rameau à Lille, du 19 au 23 juin 1884. — Le conseil d'administration de la *Société régionale d'horticulture du Nord de la France* invite ses nombreux sociétaires à examiner sérieusement le programme *Tous* peuvent participer à cette exposition; tous pourront obtenir un des nombreux prix où l'on remarque :

Quatre grands prix d'honneur (objets d'art) d'une valeur de 200 à 250 fr. chacun ;

Dix à douze seconds prix d'honneur chacun d'une valeur de 100 à 150 fr. (médailles d'or ou objets d'art) ;

Dix ou douze médailles de vermeil grand module;

Dix ou douze médailles de vermeil 1re classe;

Et, enfin, un nombre indéterminé de médailles d'argent grand module, 1re et 2e classe.

Tous les lots ou l'ensemble de divers groupes seront récompensés selon leur mérite.

Le conseil d'administration vient de recevoir pour cette exposition :

Trois médailles du ministre de l'agriculture ;

Une grande médaille d'or de Sa Majesté le roi des Belges (*d'une valeur de 500 francs*);

Et un objet d'art du Président de la République. « Vase de Sèvres. »

Le Jury sera composé de délégués choisis par les Sociétés correspondantes, auxquelles ils ont été demandés.

Les industriels, fabricants et marchands d'objets se rapportant à l'horticulture, sont invités de même : ils seront récompensés proportionnellement au mérite de leurs apports.

Les demandes d'inscription doivent être faites avant le 5 juin courant et adressées au secrétaire-général, M. Ryckewaert-Déjardin, rue d'Arras, 84, à Lille.

Le comice agricole se réunira mercredi prochain, 4 juin, à onze heures précises du matin.

Cette réunion aura lieu à la mairie, entrée par la cour intérieure.

Voici l'ordre du jour :

Lecture du procès-verbal de la dernière séance — Scrutin sur l'admission de M. Alix Ghestem, cultivateur à Verlinghem. — Nomination des commissions de visite des fermes, de visite des écoles, de visite des jardins, des vieux serviteurs, du concours de labourage. — Continuation de la discussion du meeting. — Tarifs du chemin de fer du Nord concernant les transports des produits agricoles. — Projet de loi sur les chambres d'agriculture. — Crédit agricole. — Questions et propositions diverses.

La commission d'examen complémentaire pour le certificat d'aptitude à l'instruction et l'éducation chrétiennes, nommée par une ordonnance archiépiscopale en date du 17 mai 1884, tiendra sa première session à Lille pendant la première semaine d'août :

Pour les aspirants : le lundi 4 août, chez les Frères des Écoles chrétiennes, hôtel de la Monnaie.

La représentation de Coquelin aîné. - Nous sommes définitivement fixés sur le jour de cette représentation. Elle est fixée au vendredi 6 juin et le spectacle annoncé ne subit aucune modification. C'est là une bonne nouvelle qui réjouira tous les amateurs du talent de Coquelin aîné. L'éminent artiste a été particulièrement contrarié, d'être obligé de reculer son voyage à Lille ; mais, comme on le sait, il y avait force majeure.

Le rôle du « Député de Bombignac » que Coquelin aîné créait, à Paris, dans cette soirée de mercredi, a été un triomphe pour lui.

Tentative de meurtre. — Hier, vers cinq heures du soir, le nommé Constant Lefebvre, âgé de vingt-quatre ans, employé à la Gare, est entré dans l'estaminet de la *Ville de Courtrai*, rue des Douze-Apôtres, où il s'est fait servir une chope au comptoir.

Il s'est mis ensuite à injurier la gouvernante, Hortense Becuwe, pour lui avoir refusé de lui servir à boire la veille.

Un sieur Emile Maerten, âgé de vingt-trois ans, soldat à la 5e compagnie du train des équipages en garnison à Lille, lui fit alors quelques observations, Lefebvre s'en fâcha et lui porta à l'aine un coup de canne à épée.

Le blessé perdit beaucoup de sang et M. le docteur Cochez lui a donné les premiers soins. Il a déclaré que Maerten avait une plaie de 4 centimètres de profondeur.

Le blessé a été conduit à l'Hôpital-Militaire.

Fausse-monnaie. — On nous signale que des pièces fausses de 1 franc à l'effigie de la République 1872, circulent en ce moment.

Nous en avons une sous les yeux ; elle est parfaitement faite.

CORRESPONDANCE

Mont-à-Leux, 31 mai.

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à vous dire que, contrairement à ce que vous annoncez, la personne qui a été arrêtée à Mont-à-Leux pour émission de fausse monnaie, n'habite nullement cet endroit, mais bien Roubaix, rue de la Lys.

On ne fait pas de fausse monnaie à Mont-à-Leux. Je ne crois personne capable de cela.

Agréez, etc.

Un de vos abonnés.

LE CONCOURS HIPPIQUE

La journée de samedi a commencé à une heure par le concours pour chevaux de poste, attelés en pair et attelés seuls.

Les amateurs s'y étaient donné rendez-vous.

Un premier prix a été donné aux nos 61 et 62, très bien appareillés et très bien menés.

Le premier prix pour chevaux attelés seuls a été donné au no 38 ; le second au no 32 et le 3e au no 79.

A 2 h. 1|2, a eu lieu la course d'ensemble au trot monté.

Le 1er prix a été délivré à *Nana*, jument baibrun, à M. Godart.

Le 2e prix, à *Caoutchouc*, à M. Boulnois.

Le 3e prix, à *Carabine*, à M. Dambricourt-Legrand.

Le 4e prix, à *Confiance*, à M. Painvain.

Le 5e prix, à *Paquerette*, à Chapron.

Ces deux derniers prix ont été créés.

Ont été courues ensuite les courses au galop, avec obstacles pour sous-officiers.

56 chevaux étaient engagés et ont couru. La lutte a été belle; les sous-officiers ont montré une grande science du cheval et une grande solidité. Nous avons surtout remarqué deux jeunes sous-officiers, MM. Cuignet et Levoir.

Trois premiers prix (ex-equo), ont été donnés à *Eclipse*, montée par M. Poiret, *Ursule*, montée par M. Monet, *Spéciale*, montée par M. Leplus.

Le 2e prix a été donné à *Elcire*, montée par M. Herpin.

Le 3e prix à *Brigand*, monté par M. de la Cour.

Deux 4es prix (ex-equo), à *Positive*, montée par M. Grenier et *Discrétion*, montée par M. de Sahune.

Des flots ont été accordés à :

Dunkerque, par M. de Tonnac ;

Doride, par M. Levoir ;

Epernay, par M. Pierrard ;

Dauphin, par le même ;

Perquisition, par M. Bossuot :

Dijon, par M. Cuignet ;

Fourmi, par M. Poiret.

Le public, peut-être moins nombreux qu'hier, a suivi cette course avec grande attention.

Mardi prochain, à deux heures de l'après-midi, il y aura un *Cross Country* sur le champ de manœuvres de Ronchin.

***

Journée du dimanche 1er juin.

Prix internationaux pour chevaux de trait.

Les deux attelages à quatre de M. Masse-Meurisse se sont seuls présentés au jury. Ils ont été primés.

L'attelage à trois de M. Boutry a aussi été primé; il était seul présenté.

Les attelages à deux étaient plus nombreux.

Le 1er prix a été donné à M. Boutry; le second à M. Jean Peyrusson, le troisième à Mme veuve Cousin; le quatrième à M. Tesse et Watrelot, et le cinquième à M. Houflain.

Pour les attelages à un cheval, M. Delcourt a eu le 1er prix et M. Boutry le second.

Le concours international pour chevaux de selle sans condition de provenance a eu lieu ensuite, 47 chevaux étaient engagés.

Le 1er prix a été accordé à *Abel* à M. de Lestapis, le 2e à *Catulle* au colonel Gros-jean, monté par M. Le Villain, le 3e à *Gamin* à M. Hovine, le 4e à *Farfare* à M. d'Aramon, le 5e à *Absinthe* à M. Le Villain, le 6e à *Arlequin* à Mme la baronne de Robecourt, le 7e à *Dixmude* à M. Marion, le 8e à *Mme le Diable* à M. le comte de Tocqueville, le 9e à *Noël* à M. Emile Pelletier, le 10e à *Good-Fellow* à M. Ernest Crémieux-Foa.

Des flots ont été distribués aux numéros 45, 34, 44, 47, 26, 8, 18, 27, 32 et 36.

La course au galop pour officiers, prix couplés, a été courue très brillamment.

Deux chûtes, heureusement sans gravité, ont signalé cette course. Le 1er prix a été donné à Paillard et du Barry.

Le 2e à *Briseis* et *Coupe*.

Le 3e à *Cuvelie* et *Absinthe*,

Le 4e à *Patre* et *Clara*.

Le 5e à *Blondinette* et *Paulette*.

Des flots ont été distribués à *La Flèche* et *Dixmude*, à *Clara* et *Diatribe*, à *Bergère* et *Poitevine*, aujourd'hui lundi.

***

Lundi 2. — 1 heure 1/2 du soir : prix internationaux, 1re, 2e, 3e catégories, chevaux attelés ; 3 heures du soir : course au galop. Prix de la Coupe, gentlemen ; prix de la Coupe, officiers. — Longchamps de chevaux de selle.

NORD

Votes des députés du Nord. — Sur l'amendement de M. Margaine à l'article 18 des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée. — Adopté par 259 contre 137.

Ont voté pour : MM. Bernard, Cirier, Giard, Girard, Giroud, Guillemin, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Outters.

Ont voté contre : MM. Desmoutiers, Screpel.

N'ont pas pris part au vote : MM. Brame, des Rotours, Trystram, Plichon, Bergerot.

Sur l'amendement de M. Freppel à l'article 18 des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée. Pour l'adoption 91, contre 386.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Outters, des Rotours, Plichon.

Ont voté contre : MM. Bernard, Cirier, Giard, Girard, Giroud, Guillemin, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Screpel, Trystram.

N'a pas pris part au vote : M. Desmoutiers.

Cambrai — *Un nouveau magnétiseur.* — Dimanche soir, une curieuse expérience a eu lieu dans une salle du *Café de Paris*, à Cambrai.

A la suite d'une discussion sur le magnétisme et sur les diverses manifestations extraordinaires de cette force nerveuse, M***, dessinateur, chez un fabricant de carreaux céramiques du Cateau, qui avait défendu les phénomènes magnétiques avec une conviction que lui donnaient ses études particulières et des expériences souvent répétées, s'engagea, non pas à guérir instantanément une personne malade, comme on l'a dit depuis mais à *enlever*, si nous pouvons prendre cette expression, la douleur résultant de la maladie, au moins momentanément. Cette assertion, nous n'avons pas besoin de le dire, rencontra quelques incrédules, qui ne dissimulèrent pas leur scepticisme.

Pour ne pas être suspecté de charlatanisme, en employant un compère dressé pour la circonstance, M*** pria les personnes qui l'entouraient de lui indiquer elles-mêmes un *sujet* qu'il devrait magnétiser.

Un dragon du 9e régiment, atteint d'une entorse avec gonflement du pied, etc., fut désigné. Deux camarades du cavalier allèrent le chercher à l'infirmerie et, avec son consentement, le transportèrent dans une voiture de place puis le conduisirent ainsi au *Café de Paris*. Ils furent obligés de le porter pour lui faire traverser la grande salle.

Le dragon fut endormi au moyen de passes magnétiques ; à peine trois minutes s'étaient-elles écoulées que M... lui ordonnait de se lever et de marcher, ce qui fut exécuté sans nulle apparence de gêne

Cette expérience, recommencée en présence de témoins dont la bonne foi et la compétence ne sauraient être mises en doute, obtint le même succès que la première fois. Depuis lors, le dragon a pu continuer à marcher et le gonflement du coude-pied a sensiblement diminué.

Il n'y a là rien que de très naturel, et si le magnétisme ne se présente pas encore sous forme de doctrine nettement définie, par contre l'existence du fluide nerveux, mis en usage par le magnétiseur, est indiscutable et les phénomènes étudiés chaque jour plus attentivement permettront sans doute de montrer de quelles lois physiques et chimiques ils découlent.

Valenciennes. — Jeudi vers dix heures, à la gare de Valenciennes, au moment où M. Hette, employé des ponts et chaussées, se disposait à monter dans un train pour aller à Raismes, on le vit tout-à-coup tomber comme une masse sur le quai. On s'empressa autour de lui, on voulut le relever : mais il ne donnait plus signe de vie. Un médecin qui se trouvait présent, M. Canonne, constata que M. Hette venait de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Hasnon. — La commune d'Hasnon est sous le coup d'une vive émotion.

Mardi soir, vers dix heures, trois individus dont les deux frères Mor, journaliers, se sont introduits dans la maison habitée par Mme veuve Mahieu, rentière et ont tenté d'étrangler la malheureuse femme.

C'est grâce aux voisins si les étrangleurs n'ont pu accomplir leur projet monstrueux. Les trois individus ont été arrêtés.

Maing. — *Suicide.* — On a retiré hier matin de l'Escaut le cadavre de Mme Pamphilophe-Basiloir, âgée de 65 ans, femme d'un ouvrier d'usine, laquelle avait été se jeter à l'eau la nuit même.

Cette personne s'adonnait depuis longtemps à la boisson, et plusieurs fois, étant ivre, elle avait manifesté l'intention de se suicider.

Dunkerque. — Le nommé Herreman, âgé de 50 ans, travaillait à bord d'une bélandre quand, ayant perdu l'équilibre il est tombé dans la cale, d'une hauteur de 3 mètres et s'est fracturé l'épaule gauche. On a transporté le blessé à l'hôpital.

— Une barque de pêche de la Panne a heurté, en entrant dans le chenal, l'estacade ouest et s'est ouverte. Les cinq hommes de l'équipage ont été sauvés.

— Un malheur a failli arriver sur le quai du bassin de la marine. Le quai s'est effondré sur une longueur de cinq mètres. Grâce aux mesures prises tout s'est borné à des dégâts matériels, 400 ressorts de wagons sont tombés dans le trou.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Hier matin, le sieur Fontaine Pierre-François-Victor, âgé de 60 ans, ancien éclusier, demeurant digue du canal, à Proville, revenait du marché, quand, arrivé à quelques centaines de mètres de la porte Cantimpré, on le vit tout à coup s'affaisser sur le sol.

On s'empressa de le relever, mais les secours qui lui furent prodigués demeurèrent inutiles; la mort avait été instantanée. On suppose que Fontaine a succombé à la rupture d'un anévrisme.

— Hier, le sieur Delcroix Louis, âgé de 30 ans, cultivateur, route de Paris, no 28, s'est suicidé dans sa chambre, vers 5 heures du soir, à l'aide d'un fusil Lefaucheux, dont il s'est placé le canon dans la bouche.

Le sieur Delcroix était marié et père de trois enfants; rien ne pouvait faire prevoir sa funeste résolution.

Villers-les-Cagnicourt. — Un regrettable accident est arrivé à un cultivateur de cette commune, nommé Alexandre Delattre.

Le 26 mai, vers 4 heures de l'après-midi, cet homme, qui conduisait une voiture de charbon chez le sieur Lemettre, cabaretier, voulut passer, sans descendre de voiture, sous la grand'porte mesurant seulement 2m30 de hauteur. A cet effet, il se coucha à plat ventre sur le véhicule ; mais à peine s'était-il engagé sous la porte qu'il se sentit broyé entre le charbon et la voûte. On arrêta immédiatement l'animal et l'on transporta sur un matelas à son domicile l'imprudent cultivateur qui ressentait de fortes douleurs aux reins.

Le médecin, qui a visité le malheureux, a déclaré qu'il avait la colonne vertébrale brisée. Delattre est célibataire.

Saint-Pierre-lez-Calais. — Le sieur Emile-Benoit Broussellès, âgé de 33 ans, brasseur, demeurant au Pont-Sans-Pareil, était à dîner chez un de ses clients, tenant l'estaminet des *Scieries*, rue de la Vendée, à St Pierre, lorsqu'en buvant le café, il fut pris d'un malaise, perdit connaissance et mourut sans avoir recouvré la parole

M. le docteur Deroide, appelé en toute hâte, a déclaré que M. Broussellès était mort d'une congestion cérébrale.

Boulogne. — *Accident.* — Un jeune garçon d'une douzaine d'années a été renversé, rue Wissocq par un cheval dont il voulait modérer l'allure. Avant qu'il ait pu se relever, la voiture, heureusement très légère, lui passait sur le corps. Les témoins de l'accident s'empressèrent de relever la victime de l'accident, qui n'avait que des contusions sans gravité.

SOMME

Un grand concours international annuel, offert par la Société du tir de Picardie aux sociétés et aux amateurs français et étrangers, aura lieu sous la présidence d'honneur de M. le préfet de la Somme et de M. le maire d'Amiens, les 1er, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 29, 30 juin, 1er, 6, 7 et 8 juillet 1884, à l'établissement du tir de Picardie, à l'extrémité de la rue Boucher-de-Perthes (quartier d'Henriville).

7,500 francs de prix et primes seront décernés aux amateurs.

Il y aura dix-huit cibles, dont dix gratuites, aux armes de guerre, carabines de précision, carabines de tir à 125 et 225 mètres, au fusil de chasse à 70 mètres, au pistolet, au revolver et au fusil Gras (tir réduit) à 24 mètres et aux armes de salon à 12 mètres.

Des armes et des munitions sont à la disposition des amateurs.

Le programme et le règlement du concours seront adressés franco à tout amateur de tir qui en fera la demande : s'adresser à M. Beldame-Testu, secrétaire, 61, rue Saint-Germain, Amiens.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 31 mai. Henri Dubois, rue de Beaurewaert, 12. — Maria Ménager, rue de la Chaussée 32. — Julienne Vanschoorisse, rue Philippe-le-Bon, 8 — Aline Mespreuve, rue des Foudeurs, cour Houzé-Cheval, 8. — Angèle Pesé, rue du Grand Chemin, cour Debaily, 9. — Thérèse Güttel, rue Ste-Elisabeth, 9. — Julienne Gouvé, rue de Lille, impasse des Arts, 15 — Marie Tapis, rue de Lannoy, 34.

Du 1er juin — Félix Desmettre rue de Tourcoing, 3. — Marie Gras, rue de Barbieux, cour Grimonprez, 6. — Charles Veldemans, rue des Fleurs, 9. — Lucien Desmettre, fort Desprez 47. — Théophile Poulin, rue Vaucanson, cour du Conseil, 4. Marie Colard, rue Soubise, maisons Six-Gadenne. — Adeline Willemyns, rue de la Concorde, 4. — Auguste Strinck, rue de la Guinguette, cour Senecaut, 7.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 31 mai. — Sophie Willem, 4 ans, ménagère, rue du Fort, cour Lepiat, 5. — Antoinette Hellin, 2 ans, ménagère, rue du Tilleul, cour Desmet, . Henri Hage, 2 ans, rue de l'Hommelet, cour Dhaluin, .

Du 1er juin — Adolphe Glorieux, 5 ans, rue de l'Epeule cour Dhaluin, . — Thérèse Ducatez, 83 ans, pensionnaire, aux Petites-Sœurs. — Charlotte Lemaire, 43 ans, ménagère, Grande-Rue, cour Lefebvre, 5. — Albert Taut, 2 ans, rue de Flandre, maisons Duthoit. — Florentin Hespel, 4 ans, tisserand, rue de Condé, cour Loridau, 1. — Herman Wymands, 44 ans, tisserand, rue de l'Hommelet, cour Verdonck.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 31 mai. — Léopold Beausire, 7 ans, domestique et Maria Harmegnies, 6 ans, servante. — Jean Ducroquet, . ans, tisserand et Florence Castel, 3 ans, soigneuse. — Alphonse Dupriez, 2 ans, débobineur et Eugénie Aquette, 8 ans, dévideuse. — Emile Tibeau, 6 ans, trieur et Marie Eugois, 2 ans, peigneuse.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 29 mai Gaston Ducoulombier, rue du Sentier. — Marguerite Leruste, rue du Poully.

Du 30. — Fortuné Cannie, rue Lerouge. — Albert Scrite, à la Croix-Rouge. — Gustave Delplanque, rue du Clocher.

Du 31 mai. — Emile Gillis, rue du Chêne-Houpline. — Suzanne Castelain, aux Cinq-Voies — Aline Losfeld, rue de Rome. — Félix Coppens, Chemin de la Potence. — Rosine Desprez, boulevard Gambetta.

DÉCÈS du 29 mai. — Camille Cau, 22 jours, sentier de Roncq. — Cappenier, 3 mois, boulevard Gambetta, — Pauline Paulyte, 10 mois. — Marie Lerouge, 86 ans 6 mois, à la Croix-Rouge.

Du 30. — Blanche Demoor, 2 ans 1 mois. rue des Carliers. — Alexandre Duvilliier, 67 ans 10 mois, Hôpital-Civil. — Albert Planquart, 2 mois 10 jours, rue Haute Voie.

Du 31 mai. — Jules Mathon, 20 ans, fileur et Malvina Lenglet, 27 ans, ouvrière en fuseaux. — François Vandewale, 21 ans, tisserand et Hortense Hennion, 24 ans, bobineuse.

Du 31 mai. — Marie Valèke, 12 ans 7 mois, à la Croix-Rouge.

MARIAGE du 29 mai. — Louis Decottignies, 32 ans, boulanger et Clémence Duhamel, 24 ans, cuisinière.

Etat-civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 mai au 1er juin.— Jean-Baptiste Dewaele, Sartel. — Clémence Liagre, Bas Chemin. — Vincent Lerouge, Bas Chemin — Louis Pollet, Marlière, — Jules Duhamel, rue du Greffier.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 mai au 1er juin. — Pierre Vanterzaedeen, 63 ans mois, tisserand, Hôpital.— Emmanuel Vandenbrouck, 76 ans 5 mois, sans profession, Beck. — Oscar Lambart, 6 mois, Nouveau-Monde.— Hector Bandenbon, 18 mois, Bas Chemin. — Henri Ooghe, 3 mois, Laboureur. — Hélène Vanwambeke, 8 mois, petit Tournay

MARIAGES du 2 mai. — Alphonse Maes, 26 ans, tisserand et Marie Lemau, 22 ans, journalière. — Floris Nutte, 2 ans, tisserand et Maria Dutrieux, 22 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 1er juin. — Henri Rigolle, 3 ans, tisserand et Adelaïde Langerard, 42 ans, tisserande

---

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Monsieur Alexandre FAIDHERBE et sa famille, ont l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à l'Obit Solennel Anniversaire qui sera chanté, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 3 juin 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Louise BÉRIOT, décédée à Roubaix, le 9 juin 1883, administrée des Sacrements — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 4 juin 1884, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Henri DELPLANQUE, époux de Dame Marie DU-PIED, décédé à Roubaix, le 29 avril 1884, à l'âge de 38 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 3 juin 1884, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Frédéric Joseph DUBOIS, époux de Dame Sophie LAMBLIN, décédé à Roubaix, le 24 avril 1884, à l'âge de 84 ans administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

BELGIQUE

Mouscron. — L'*Echo du Nord* publie ce qui suit au sujet d'un article que nous lui avons emprunté:

« On nous écrit de cette ville pour démentir absolument un incident que nous avons précédemment publié et dans lequel des voies de fait étaient reprochées à Mme Catteau, négociante à Mouscron. Le récit qui nous avait été envoyé était l'œuvre d'un mystificateur qui a surpris notre bonne foi, probablement pour satisfaire quelque rancune particulière. »

Une renommée qui n'est pas usurpée.

« Gournay, par Chef-Boutonne.

» La presse parle toujours de vos Pilules Suisses, et certes rien n'est plus mérité que leur renommée. Je vous en avais demandé une boîte à 1 fr. 50, il y a quelque temps, j'en ai pris deux autres depuis et je m'en suis trouvé très bien : langue chargée, mauvais appétit, constipation opiniâtre, conséquences naturelles d'un estomac en mauvais état, tout a disparu par l'usage de vos Pilules Suisses. Vous voudrez bien m'en expédier une nouvelle boîte. Inutile d'ajouter que je vous autorise à publier ma lettre.

» DALIDET, clerc de notaire. »

A. Hertzog, ph.. 28, rue de Grammont, Paris.

« *Lecteur* ! Si vous ne voulez pas être trompé » en achetant les *Pilules Suisses*, exigez rigoureusement sur la boîte la *Croix blanche* sur fond rouge, et le nom du fabricant sur la bande : A » Hertzog, ph., 28, rue de Grammont, à Paris. » 1663

TRIBUNAUX

Les omnibus de Marseille; le verdict

Ainsi que nous l'avons dit, les débats ont duré trois jours. Ils ont établi que la mairie de Marseille était une véritable officine de pots de vin, de concessions au profit de certains membres de la municipalité et de personnages interlopes.

Nous devons retenir un passage de la déposition d'un des accusés, le citoyen Arnoux, agent électoral républicain, cabaretier et ami de l'adjoint assis à ses côtés sur le banc des accusés :

D. Où avez-vous contracté vos relations avec le maire de Marseille? — R. Je suis délégué du comité républicain de Marseille chargé de voir ceux qui briguent des mandats électoraux. D'ailleurs, députés, sénateurs, préfet, sous-préfets... *tout ça* (sic) *est sorti de chez nous*.

C'est de là que vient mon influence à la mairie ; il est vrai que j'ai reçu de l'argent, les industriels étaient venus me trouver. J'ai mis mon temps et mes relations à leur service. Et, affaire faite et concession obtenue, ceux à qui je procurais une ligne pouvant rapporter douze ou quinze mille francs m'offraient mille francs. Je les prenais, et voilà tout. D'autres fois, je leur disais moi-même: si je m'occupe de vous, vous me donnerez tant. Devant les magistrats, j'ai nié avoir reçu. Je voulais le grand jour de la Cour d'assises.

Quant à donner de l'argent à Garnier, je n'en suis pas capable. J'ai bien payé à l'adjoint un vermouth, un bock, mais je ne suis pas « partageur » (*sic*) et si l'on m'en avait donné davantage, j'aurais gardé tout l'argent.

C'était le prix de mes services.

D. C'est répugnant ! L'hôtel-de-ville, c'est le foyer domestique et vous l'avez souillé et profané. Marseille était autrefois une République florissante, riche et respectée, jalouse à bon droit de ses franchises municipales et de l'honorabilité de ses échevins ; et ce n'est pas Marseille seule que vous déshonorez, c'est la France entière.

M. l'avocat-général Buffart a soutenu l'accusation. Il a examiné un à un les quatorze chefs d'accusation

J'ai la rougeur au front, s'est-il écrié, en pensant à ce qui s'est dit sur la mairie de Marseille. *Ah ! malheureusement, nous ne connaissons pas tout.* Il y a à Marseille, dans les cabinets d'instruction, des enquêtes sur *plusieurs magistrats municipaux* de la ville. Le Parquet ne faillira pas. On nettoiera ces écuries d'Augias. Il est nécessaire que vous condamniez ces hommes, ne serait-ce que pour ne pas assurer l'impunité aux autres. C'est l'honneur de l'administration que je vous confie, et je le remets en vos mains avec toute sécurité.

Mes de Plœuc, Nathan et Aubin, du barreau de Marseille, et Me Drujon, du barreau d'Aix, ont présenté la défense de l'adjoint Garnier et de ses complices.

Le jury a rapporté un verdict d'acquittement en faveur de l'employé Gueyrard et un verdict affirmatif contre les autres accusés.

L'adjoint Garnier est condamné à deux ans de prison, 500 francs d'amende, dix ans d'interdiction de droits civiques.

Même peine contre le restaurateur Arnoux, qui servait d'intermédiaire entre les concessionnaires de lignes de tramways et la mairie.

Roland est condamné à un an de prison.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les fêtes d'Amiens

Amiens, 1er juin.

A son arrivée à Amiens, M. Waldeck-Rousseau a été reçu par MM. Dauphin, Magniez et Labitte, sénateurs, Bernot, Dieu et Toulet, députés; M. Léon Colm, préfet de la Somme, le maire, la municipalité, le général Vilmette, commandant du 2e corps d'armée; le général Ferri-Pisani, commandant la subdivision et les officiers d'état-major. Les honneurs militaires ont été rendus au représentant du gouvernement. Le cortège était accompagné d'une légion de gendarmerie et d'un escadron de chasseurs à cheval.

Le préfet a offert, en l'honneur du ministre de l'intérieur, un déjeuner de soixante couverts dans lequel il a porté un toast au ministre qui a remercié par quelques mots.

Après le déjeuner, M. Waldeck-Rousseau s'est rendu à l'exposition des Beaux-Arts où il a été reçu par le président du comité d'organisation.

Le président a adressé un discours de bien venue auquel M. Waldeck-Rousseau a répondu.

A trois heures, a eu lieu la distribution des récompenses au concours fédéral.

A la fête des sociétés de gymnastique, une estrade d'honneur avait été dressée à l'extrémité d'une plaine immense, qu'encadrait une foule de spectateurs, venus de toutes les localités du département et des départements voisins, et que sillonnaient 75 ou 80 sociétés portant des costumes les plus variés, comprenant 2,500 à 3,000 membres,

M. Waldeck-Rousseau présidait, ayant à ses côtés les généraux Vilmette et Ferri Pisani, les sénateurs et députés déjà nommés, M. Léon Colm, préfet du département, M. Emile Noël, secrétaire particulier du ministre, M. Paul Déroulède et toutes les autorités et fonctionnaires.

Les sociétés ont exécuté divers exercices d'ensemble, avec beaucoup de précision et de vigueur

Lors du défilé, la société d'Alsace-Lorraine a été l'objet d'applaudissements chaleureux.

Les élèves de l'Ecole normale ont manœuvré d'une manière très remarquable.

Les sociétés qui ont obtenu les principales récompenses sont : L'Alsacienne-Lorraine, l'Amiénoise, la Fraternelle de Reims, la Saint Quentinoise et la société de Coulommiers.

Le congrès a décidé qu'une prochaine fête fédérale aurait lieu à Bordeaux.

Discours de M. Léon Say à Rambouillet

Paris, 1er juin.

M. Léon Say a présidé aujourd'hui la distribution des récompenses du concours d'agriculture de Rambouillet.

Faisant allusion aux souffrances de l'agriculture, M. Say a dit: Il faut réfléchir avant d'accepter les remèdes proposés. Il n'est pas certain que les droits protecteurs soient profitables à l'agriculture; mieux vaut compter sur soi que sur le gouvernement.

Examinant la question financière, l'orateur croit que le budget est trop lourd; que l'armée est trop considérable et que, sous prétexte d'égalité dans le service militaire, on va contre le but qu'on veut atteindre.

Voyage de l'amiral Peyron

Paris, 1er juin.

M. l'amiral Peyron, ministre de la marine, a quitté Paris hier soir, pour se rendre à Brest, où il va, comme délégué du gouvernement, présider la distribution des récompenses du concours régional de cette ville.

Il était accompagné de M. Dupont, son premier aide-de-camp. A l'arrêt de Morlaix, le maire a prié le ministre d'attirer l'attention de son collègue des travaux publics sur la situation du port de Morlaix, ce que l'amiral a promis de faire.

Le train arrive à Brest à 11 h. 15; sur le quai se trouvent les différentes autorités militaires et civiles, ayant à leur tête le vice-amiral Lafont, préfet maritime.

A la distribution des récompenses du concours régional qui vient d'avoir lieu, le ministre de la marine a prononcé le discours suivant:

« Dans tout autre pays, la présence du ministre de la marine à la tête d'une distribution de récompenses à l'agriculture et aux arts s'expliquerait difficilement. Mais ici, dans le splendide arsenal dont la France est si fière et qu'elle sait si bien garder par ses enfants, ma place était tout indiquée. Tout, en effet, y parle de la mer et de ce que le génie de l'homme a produit pour la parcourir et la dompter!

» C'est donc avec bonheur qu'après avoir remercie le gouvernement de m'avoir désigné pour le représenter je salue, en même temps que les braves gens qui m'entourent, ces vaillants soldats et marins bretons que l'on trouve partout où il y a un danger à courir, un service à rendre à la patrie.

» J'ai été à Brest pendant peu de temps, mais assez cependant pour avoir gardé le meilleur souvenir de sa population si patriotique et si républicaine. Je ne l'ai jamais oubliée, et c'est pour moi une véritable bonne fortune et un grand honneur que de me retrouver au milieu d'elle aujourd'hui.

» Dans cette vieille terre de Bretagne, dont la mer baigne les côtes et forme l'horizon, il n'est pas de famille qui n'ait à la mer un de ses enfants. Plus d'un parmi vous, en traçant le sillon, se rappelle avec émotion sa première campagne et le pavillon qu'il a noblement défendu. — J'ai vu les Bretons à l'œuvre, à bord des bâtiments, dans des expéditions maritimes; j'ai toujours admiré leur caractère énergique, leur patience, leur intrépidité et je sais que ces mâles vertus se transmettent de père en fils, comme un héritage de famille.

» Industriels, commerçants, agriculteurs, tous vous tenez à la marine par les liens les plus étroits, les plus puissants. La marine n'est étrangère à aucun de vous; elle est mêlée chaque jour à votre existence, à vos pensées, à vos travaux. La mer n'est-elle pas pour les départements de la Bretagne un champ aussi vaste que fertile qui continue le territoire de la vieille Armorique? Pendant que les uns fouillent et retournent le sol, les autres sillonnent l'Océan et en exploitent les produits : l'alimentation publique, l'industrie, l'agriculture, trouvent dans ce champ fécond des ressources inépuisables qui, s'ajoutant aux richesses du sol, assurent à jamais la prospérité de la région.

» Je n'ai pas qualité pour parler de vos travaux, de vos études, de vos espérances. Des voix plus autorisées que la mienne rendront compte de vos efforts, de vos progrès. Mais je puis applaudir aux résultats que vous avez obtenus grâce à votre persévérance, et c'est avec une satisfaction bien grande que je viens vous transmettre les éloges, les félicitations et les encouragements du gouvernement de la République qui porte, croyez-le bien, la plus vive sollicitude à toutes les questions qui touchent à vos intérêts les plus chers.

» Une nation comme la France peut être fière de la gloire de ses armes ; mais elle ne peut oublier que l'agriculture, l'industrie, le commerce sont les sources les plus vives de la grandeur et de la prospérité du pays.

» En rendant hommage à vos travaux, à vos efforts, je suis heureux de vous dire que le gouvernement de la République étudie avec le plus grand soin toutes les questions économiques qui vous préoccupent, et que son concours ne vous fera jamais défaut. »

Le ministre a distribué huit décorations du Mérite agricole à MM. Lébian, Boulic, Bordillon, Voruz, Alphonse Gautier, Champion, Baron et Lebras.

Le ministre de France au Maroc

Tanger, 1er juin

Le ministre de France Ordega est arrivé à bord du cuirassé *Le Redoutable*.

Les forts marocains ont été les premiers à saluer le pavillon français.

Toutes les autorités locales et les délégués du sultan sont allés recevoir M. Ordega au débarcadère.

Le traité de commerce avec le Céleste-Empire

Paris, 1er juin.

Les négociations qui vont être entamées pour la conclusion du traité de commerce prévu par la convention de Tien-Tsin n'auront pas lieu à Paris, mais à Pékin.

C'est ce qui résulte des dernières communications échangées entre le quai d'Orsay et notre chargé d'affaires dans le Céleste-Empire.

M. Patenôtre est assisté, pour la partie technique, d'un consul général, qui sera chargé de mener à bonne fin ces négociations.

Ajoutons qu'elles ne seront point immédiatement entreprises. M. Patenôtre, qui se trouve actuellement à Hué, où il revise le traité du 25 août dernier, n'arrivera point à Pékin avant le commencement de juillet.

M. de Semallé, premier secrétaire, lui remettra aussitôt le service et repartira pour la France.

Troubles en Tunisie

Plusieurs dépêches particulières ont signalé une vive surexcitation à Sfax. Naturellement, le gouvernement s'est empressé de démentir cette nouvelle et d'affirmer que tout était tranquille en Tunisie.

Comme c'était à prévoir, c'est le gouvernement qui a menti. L'agence Havas est forcée d'avouer la vérité, qu'elle voile en ces termes.

« A peine de retour de sa tournée dans le sud de la Régence, le général Riu, sur l'ordre du commandant en chef, est parti précipitamment pour Sfax, où la population est affolée à cause de l'épidémie de fièvre typhoïde qui y fait des ravages.

» Plusieurs Européens ont été atteints. Le vice-consul d'Espagne est mort. Beaucoup de malades sont à l'hôpital ».

En vérité, c'est une véritable émeute qui a éclaté dans la Régence.

La question des cardinaux

Londres, 2 juin.

On télégraphie de Rome, le 1er juin, au *Standard* de ce matin : J'apprends que la France s'étant engagée à rétablir les allocations pour les cardinaux à nommer, toute difficulté a disparu. Les noms des évêques qui vont recevoir le chapeau, ne sont pas encore désignés.

Assez souvent nos abonnés nous demandent de leur indiquer un bon hôtel à **Paris** ; nous sommes heureux de pouvoir leur recommander **l'Hôtel CLAISE**, situé **Place de la Bourse**, au centre des affaires et pourvu de tous les avantages des hôtels modernes. Par son installation, sa bonne tenue et ses prix modérés, il convient en tous points à nos industriels du Nord.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : **200 millions**

AGENCES DE : Roubaix, rue Nain, no 20
Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville

Dépôts remboursables: de 3 à 5 ans, 5 0/0 l'an ; à 2 ans, 4 0/0 l'an ; à 1 an, 3 0/0 l'an ; à plus court termes et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres. — Escompte et recouvrements.— Délivrance de chèques, traites, lettres de Crédit sur France et Etranger. — Garde de titres. — Ordres de bourse. — Souscriptions, vente et achat de monnaies étrangères. — Escompte de coupons divers. — Paiement immédiat **sans aucun frais** des coupons *Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est et Midi.* — Paiement, sans frais, des coupons échus des *Rentes françaises* et des *Obligations Ville de Paris.* 20569

LE VIN RÉPARATEUR AUGUET

est le tonique le plus puissant pour guérir *Anémie, chlorose, fièvres migraines mauvaises digestions.* Il convient surtout aux personnes épuisées par les maladies, le travail, les excès : 4 fr. la bouteille. Lyon ph. AUGUET. A Roubaix, ph COUVREUR. 20487

VALS SOURCE LA FAVORITE SOURCE LAMARTINE

Propriétés désignées sur l'étiquette

Classées parmi les plus importantes de Vals et vendues le meilleur marché

Exiger l'analyse sur les étiquettes

Dépôt exclusif pour Roubaix : E. Simon, rue d'Aubenton, 98. j.1.n.o. 20720

MÉDECINE. *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix*, et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *Intestins*, *digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastille : **2 fr. 50 ;** Poudres : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille, 4 fr.

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France.

15,30n.o.—1888

COMMERCE

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 31 mai.

Colza. — Le marché ne présente pas d'animation et le calme constaté hier continue aujourd'hui.

Le courant du mois, offert à 6 2, ne trouve acheteurs qu'à 67 fr..

Juin, demandé à 67 fr, est tenu à 67.25.

Juillet-août sont traités à 68 5.

Les 4 derniers mois ont vendeurs à 70 25 et acheteurs à 70 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible...	66 50	67 25	Juillet-août..	68	68 50
Mai...	66 50	67 25	4 derniers...	69 75	70 25
Juin	67	67 25			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins — Nous n'avons pas de changement à enregistrer sur hier ; les prix sont exactement les mêmes ; le juillet août est cependant plus ferme.

Disponible...	50 75	50 ..	Juillet-août..	51 25	52 ..
Mai........	50 75	50 ..	4 derniers ..	53 ..	53 25
Juin......	50 75	50 ..			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles.—Cours aux 100 kilos.— Disp 50 .. à 51 .. — Livrable 50 .. à 51 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 53 .. à 54.. — Idem livrable, 53 .. à 54 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 .. à .. Livrable, 40 .. à .. ..

Lucilline prise à Paris. ou à Rouen.

Disponible	41 .. .. ..
Livrable	41 .. .. ..
Essence lavée disponible	38 .. .. ..
» livrable	38 .. .. ..

MARCHÉ D'ANVERS 30 mai

Tous les prix s'entendent en kilos par 100 francs.

CAFÉS. — Sans affaires aujourd'hui de première main. *Cote officielle.* — Santos good average sur septemb. à fr. 57 1/4, octobre fr. 57 3/4, novembre fr. 58 1/4, décembre fr. 58 3/4 les 50 kil. entrepôt.

HOUBLONS. — Marché ferme ; Alost 1883 disponible de .. à 130, Poperinghe-village fr. .. à 105 ; Poperinghe-ville fr. .. à 130 les 50 kil.

LAINES.—On a vendu 73 balles La Plata suint.

COTONS

Le Havre, 30 mai

Marché calme. Ventes 800 balles. On cote disponible et courant fr. 74 25, s/juin fr. 74 .., s/juillet fr. 75 .., s/août fr 76 .., s/sept. fr. 77 .., sur octobre fr. 77 .., s/nov. fr. 75 7.., s/déc. fr. 75 .., s/janv. fr. 75 .., s/févr. fr. 75 50, s/mars fr. 75 75 les 50 kil

Le Havre, 29 mai.

Notre marché aux cotons s'ouvre avec une demande modérée, mais sans changement sensible dans les cours pour le disponible. Le bulletin des ventes comporte 3 b. dont : 3 b. des Etats-Unis et 5 b de l'Inde, le tout en disponible. Le terme a donné lieu depuis notre précédent Bulletin, à des affaires assez considérables, mais à prix faibles. On cote 7,500 b.

Bombay 30 mai.

Marché sans changement soutenu.

	1884 b/s	1883 b/s
Recettes de la semaine	5,000	6,000
Recettes depuis le 1er janvier	1,90,000	1,353,000
Export de la sem. pour le R.-Uni	14,000	2,000
» dep. le 1er janv.	382,000	358,000
» de la semaine p. la France	...	—
» » pour le Continent	17,000	34,000
» dep. le 1er janv. »	530,000	648,000
A bord des navires	70,000	55,000

TISSUS ET FILÉS

Manchester, 30 mai.

Les filés d'exportation maintiennent pleinement les cours antérieurs, par contre les sortes convenables pour la consommation sont en légère baisse. La demande pour tissus ne s'am liore pas ; il y a quelques offres mais généralement à des limites que les fabricants ne peuvent pas accepter

MÉTALLURGIE

Glasgow, 30 mai.

Marché lourd ; affaires limitées de 1s. 3d. à 41s. 2 1/2d. comptant et de 41s. 4d. à 41s. 4 1/2d à 1 mois. La Bourse de l'après-midi clôture finalement à 41s. 2d. 1/2 comptant acheteurs à 41s. 2 1/2 d. vendeurs.

CAFES

Le Havre, 30 mai.

Marché ferme. Ventes 22,000 sacs. On cote Santos good average disp. et sur courant fr. 55 75, s/juin fr. 55 75, s/juillet fr. 56 50, s/août fr. 57 .., s/sept. fr. 57 50, s/oct. fr. 58 .., s/nov. fr 58 50, s/déc. fr. 59 .., s/janv. 59 50, février. fr. 60 .. les 50 kil.

PÉTROLE

Hambourg, 31 mai.

Marché calme ; dispon., 7,40 Rm ; sur août-décembre 7,90 Rm.

Brême, 30 mai.

Marché calme ; disponible, 7.40 Rm, sur juin 7,40 Rm., sur juillet 7,55, sur août 7,70 Rm, sur août-décembre, 7.90 Rm.

Brême, 30 mai.

Marché calme ; disp. 7,40 Rm ; août-déc. 7,40 Rm.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mai.

Nous entrons dans la première journée de liquidation, la réponse des primes, elle s'effectue sur les cours obtenus jusqu'à ce jour et jusqu'à la dernière minute, on se débat pour gagner ou perdre quelques centimes.

Le 3 0|0 est répondu à 78.65.

L'Amortissable à 79.70.

Le 4 1|2 à 107.75.

Le Suez à 2097.50.

La Banque ottomane à 660.

L'Egypte à 310.

Les cours de clôture varient peu, le calme plat succède à la réponse.

En clôture, le 3 0|0 cote 78.67.

L'amortissable 79.67.

Le 4 1|2 107.80.

La Banque de France reste à 5150.

Le Foncier ne varie pas à 1325.

Le comptant demande les obligations de cette grande société.

Le Suez défend ses cours, il ouvre à 2087,50, touche 2100 et reste ferme à 2097,50, demandé.

Les autres sociétés de crédit se répètent avec une certaine fermeté.

On fait 950 sur le comptoir d'Escompte.

875 sur la banque de Paris.

680 sur le Crédit industriel et commercial.

537,50 sur la Banque d'Escompte.

Appelons l'attention du public sur les obligations Ouest-Algérien qui offrent toutes les tendances de hausse possible.

Les recettes des chemins de fer ne s'améliorent pas sensiblement, par suite les cours ne changent pas.

Le Nord fait 1738,75.

Le Lyon 1235.

L'Orléans 1295.

Le Midi 1195.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix.—Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, (Maison à Lille.)